



Roissy,
Le 27 novembre 2025

BS.25-11-53

TSBA : CE QUI DEVAIT ARRIVER ARRIVA

Le Syndicat National du Personnel Navigant Commercial n'a cessé de se mobiliser et d'alerter depuis des mois sur les dérives et les conséquences de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA).

L'augmentation de la TSBA, entrée en vigueur le 1er mars 2025, ne pèse pas seulement sur les passagers : elle fragilise les compagnies aériennes françaises et leur donne un argument supplémentaire pour limiter la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail de leurs personnels.

L'étude récente de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) publiée en novembre 2025 donne hélas raison à nos mises en garde. Elle souligne que cette hausse de la TSBA a conduit à une majoration quasi-totale des prix payés par les passagers, et jusqu'à 2 points d'inflation supplémentaires sur les billets d'avion. Elle mentionne également une croissance de l'offre de sièges au départ de la France de seulement +1,5 % au deuxième trimestre 2025, contre +4,5 % dans le reste de l'Europe. Ce constat met en lumière un phénomène structurel : en renforçant la fiscalité du transport aérien français, l'État affaiblit sa compétitivité.

Pour le SNPNC-FO, il s'agit d'un cercle vicieux :

- Les compagnies voient leurs coûts augmenter (fiscalité, redevances aéroportuaires, etc.).
- Elles répercutent ces coûts sur les prix, ce qui pèse sur la demande et sur leur capacité à se développer.
- Face à cette pression, elles justifient plus facilement une modération salariale, ou le recul d'investissements dans les conditions de travail, en arguant de «contraintes économiques».

En d'autres termes, la TSBA ne pénalise pas seulement la compétitivité : elle crée un levier de pression sur les personnels.

Le SNPNC-FO rappelle que si l'environnement fiscal français impose un frein compétitif aux compagnies françaises, ce sont toujours les salariés qui en paient le prix.

Nous revendiquons une prise en compte rapide de cette réalité : il ne peut y avoir de dialogue social crédible quand les directions se présentent d'emblée comme «contraintes par la fiscalité».





COMMUNIQUÉ



Nous demandons donc :

- Que l'État reconsidère la structure de la TSBA afin de restaurer la compétitivité du pavillon français.
- Que les entreprises compensent les effets de cette fiscalité sur leurs activités en préservant réellement les budgets destinés à l'emploi, aux salaires et aux conditions de travail.

Enfin, à l'échelle européenne, un signal de bon sens : **l'exemple allemand est éclairant.** En effet, la coalition gouvernementale outre-Rhin a acté un accord visant à réduire les coûts pour les compagnies, incluant des mesures de baisse de taxes aériennes. Cette orientation montre qu'il est possible de desserrer le carcan fiscal du transport aérien.

Le SNPNC-FO appelle tous les acteurs – pouvoirs publics, compagnies, syndicats – à faire preuve d'ambition collective : la fiscalité ne doit pas devenir un instrument de blocage pour les conditions de travail et l'emploi dans le transport aérien français.

Le bureau national